



Découvrez nos PACKS RT 2012

 **Gedimat**
Derrey
derrey.fr

Maxime HUMANN
(dept. 88-54-57-55)

 06 14 12 37 58
 rt2012@derrey.fr

 **Gedimat**
Bleger
justin-bleger.com

 **Batibois**
Alsace
batibois-alsace.com

BUREAU DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Constructions neuves

La réglementation thermique 2012 est applicable pour toutes constructions neuves depuis le 1er Janvier 2013.

Elle impose de passer par 5 étapes obligatoires :



Réalisation d'une étude thermique par le bureau d'étude pour pouvoir déposer le Permis de Construire



Obtention du Permis de Construire



Construction



Réalisation d'un test de perméabilité à l'air
Réalisation du diagnostic de la performance énergétique



Obtention de l'attestation finale

PACK global

750€ TTC

Etude thermique complète
Test de perméabilité à l'air final officiel
Diagnostic de performance énergétique
et attestation de prise en compte RT 2012

PACK confort

870€ TTC

Etude thermique complète
Test de perméabilité à l'air ISOVER
Test de perméabilité à l'air final officiel
Diagnostic de performance énergétique
et attestation de prise en compte RT 2012



Par respect pour l'environnement, ne pas jeter sur la voie publique. Photos non contractuelles





Étude thermique

- Assistance à la conception thermique du projet.
- Attestation Besoin bioclimatique (BBio), obligatoire pour le dépôt du permis de construire.
- Calcul des consommations énergétiques.
- Création d'un rapport personnalisé de votre maison.
- **Modifications illimitées et gratuites**
- Dimensionnement du système de chauffage.
En option :
calepinage et dimensionnement du plancher chauffant

Test de perméabilité à l'air

① intermédiaire

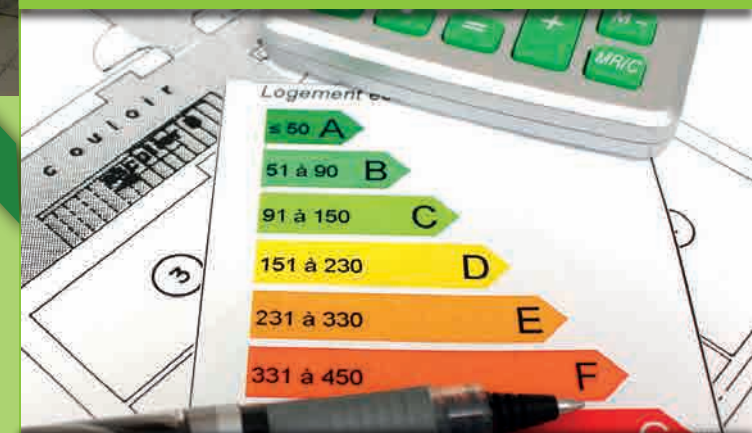
- Nous préconisons la réalisation d'un test intermédiaire pour déceler les défauts d'étanchéité à l'air à corriger avant que ces zones soient devenues inaccessibles.
 - Contrôle de l'étanchéité à l'air en cours de chantier par nos soins avec la porte soufflante Isover.
 - Recherche de fuites à l'aide de la caméra thermique et fumigène si nécessaire.
- ### ② final
- Contrôle réglementaire de l'étanchéité à l'air du bâtiment avec une porte soufflante (Blowerdoor).

- Recherche de fuites.
- Création d'un rapport réglementaire.

Attestation finale de prise en compte RT 2012

Vérification du respect de l'étude thermique.

Remise de l'attestation finale de prise en compte RT 2012.



Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)

Évaluation de la consommation du logement.

Obligatoire pour la vente ou la location de biens immobiliers.

Obligatoire en fin de chantier.

